



L'ABOLITION DES PRIVILÈGES

à 15h50 du 3 au 21 juillet 2024 | relâches les 8 et 15 juillet

1h15* | MAIF – 139 av Pierre Sépard | www.theatredutrainbleu.fr

* **2h05** en incluant le trajet A/R gratuit en navette, départ au TTB – 40 rue Paul Saïn.

production **compagnie Le Royal Velours**

texte d'après *L'Abolition des Privilèges* de **Bertrand GUILLOT**

mise en scène **Hugues DUCHÊNE**

avec **Maxime PAMBET**

contacts presse **Francesca MAGNI** | 06 12 57 18 64 | francesca@francescamagni.com

Alexis LOUET | 06 19 51 26 28 | francesca@francescamagni.com

relation presse Ttb **Caroline SOUALLE** | 06 62 25 26 83 | caroline.soualle@theatredutrainbleu.fr



THÉÂTRE
DU TRAIN
BLEU
AVIGNON

DOSSIER DE PRESSE

L'ABOLITION DES PRIVILÈGES

CALENDRIER

Festival off d'Avignon

Théâtre du Train Bleu - salle de la MAIF

40 rue Paul Saïn, 84000 Avignon

Du 03 au 21 juillet 2024 à 15h50*

Relâche les lundi 8 et 15 juillet 2024

* Durée 2h05, trajet en navette compris. Rendez-vous à 15h30 du Théâtre du Train Bleu, 40 rue Paul Saïn. Retour intramuros à 17h55

Durée du spectacle hors navette **1h15**

Tournée 2023-2024

14 au 16 mars 2024 [création] - La Rose des Vents - Scène nationale - salle Masqueliez

20 > 30 mars 2024 - Théâtre 13 - Bibliothèque

11 avril > 1er juin 2024 - 6 représentations en partenariat avec La Rose des Vents // Les Belles sorties

19 avril 2024 - Mézières sur Oise en partenariat avec la Maison de la culture d'Amiens

27 juin 2024 - Festival de Malaz (74)

Tournée 2024-2025 : en cours de construction

Théâtre du Chevalet - Scène conventionnée de Noyon, Théâtre de Vanves - scène conventionnée, Scène nationale d'Angoulême, Les Célestins - Théâtre de Lyon, Le Phénix - scène nationale de Valenciennes, La Maison de la Culture d'Amiens, Maison des Arts du Léman,...

DISTRIBUTION

D'après *L'Abolition des Privilèges* de **Bertrand Guillot** © Groupe Delcourt, Les Avrils – 2022

Adaptation et mise en scène **Hugues Duchêne**

Avec **Maxime Pambet**

Régie son, lumière, générale **Jérémie Dubois** Collaboration artistique et création vidéo **Pierre Martin**

Oriol Scénographie **Julie Camus** Voix off **Lisa Hours**

Administration, production **Les singulières - Léa Serror, Mathis Leroux et Audrey Camberlin** Diffusion

Les singulières et Acmé Relations presse **Francesca Magni**

CRÉDITS

Production Le Royal Velours • **Coproduction** La Rose des Vents - Scène nationale de Villeneuve d'Ascq (59), La Maison de la Culture d'Amiens (80), Le Phénix, Scène nationale de Valenciennes (59) • **Le Royal Velours bénéficie du soutien** de la Région Hauts-de-France et de la DRAC Hauts de France pour **la création** de *L'abolition des privilèges* et de la Ville de Paris pour sa **diffusion** au Théâtre 13 - Paris • **Accueil en résidence** Maison de la culture d'Amiens (80), Théâtre 13 - Paris (75), Théâtre du Nord - Centre Dramatique National Lille Tourcoing Hauts de France (59), La Rose des Vents - Scène nationale de Villeneuve d'Ascq (59).

GENÈSE



C'était en juin 2022, au Théâtre 13. Avec toute l'équipe du Royal Velours, nous jouions nos dernières représentations de *Je m'en vais mais l'État demeure*. Cela se passait bien. Si bien que nombreux étaient les spectateurs qui, chaque soir, restaient après ce (long) spectacle pour discuter un peu. Par exemple : un soir, un type me tendit un livre - le sien. Son titre : *L'Abolition des privilèges*. Comme dans mon spectacle, il y était question de politique française sauf que là, ça se passait durant la Révolution. « C'est comme vous - ajouta sa compagne - tout est vrai sauf ce qui est faux » reprenant l'un des principes que j'avais donné à la pièce qu'on venait de jouer.

Je remerciai avec moult révérences et ramenai l'ouvrage dans ma loge. Il y resta jusqu'à la fin de l'exploitation du spectacle avant que je le rapporte chez moi. J'allais le ranger dans ma bibliothèque quand je m'aperçus que son auteur m'avait écrit une courte dédicace. Voilà qui était embêtant : j'allais être obligé d'en lire les premières pages...

Je précise que je ne lis jamais les livres que l'on m'offre. J'ai déjà trop à faire avec ceux que je m'achète, et qui portent presque tous sur la politique. Vous avez lu *Le temps des conquêtes* de Nicolas Sarkozy ? Moi oui, et c'est même pas le pire. Néanmoins ça prend du temps et voilà pourquoi le reste passe à la trappe. J'ouvrais donc l'ouvrage que j'avais entre les mains : *L'Abolition des privilèges*, de Bertrand Guillot, aux éditions Les Avrils. Les premières pages étaient bonnes. Pouf pouf. Elles n'étaient pas assez mauvaises pour que je repose le bouquin. Il y était question de la nuit du 4 août 1789, et à l'instar du spectacle de Joël Pommerat *Ça ira fin de Louis* (référence pour l'auteur, je l'appris ensuite) on en comprenait aisément le contexte socio-politico-économique.

En trois jours, je dévorai le roman, qui au fil de sa narration me semblait faire écho à la situation politique moderne : celle d'une société bloquée par le besoin impérieux d'une refonte du « système » (celle de l'Ancien Régime naguère, et celle du carbone aujourd'hui), mais qui ne semblait pas pouvoir passer à l'acte sans son effondrement...

CITATIONS (parfois tronquées)



« Je serai le président de la fin des privilèges »

François Hollande - Discours du Bourget - Janvier 2012

« C'est une chance d'être Français, c'est un privilège »

Discours de Lille, Nicolas Sarkozy, 8 juin 2016

« L'Express : Vous pensez qu'être un homme blanc de moins de 50 ans est un privilège ?

Emmanuel Macron : C'est un fait.»

Entretien accordé à l'Express - Décembre 2020

« ... Car nous aimerions qu'une nouvelle nuit du 4 août nettoie les privilèges des lobbys : les syndicats de gauche, le lobby LGBT, les think tanks de Terra Nova, sans oublier les francs-maçons, les associations financées par l'étranger... »

Commentaire de « Nominoe » - Critique de L'Abolition des privilèges de B.Guillot - lepoint.fr janvier 2022

« Pour que Total paye ses impôts comme le boulanger du coin, il nous faut une nouvelle nuit du 4 août ! »

François Ruffin - 4 août 2022, France Info - présentant L'Abolition des privilèges de B.Guillot

« Élu président de la République, je mettrai définitivement fin aux privilèges migratoires exorbitants des Algériens »

Éric Zemmour, BFMTV, Mars 2022

« Au lieu de vous inquiéter de voir rogner vos privilèges déjà nombreux vous auriez pu vous demander pourquoi les trans précaires ont la dalle comme ça ? »

Mur Instagram de Laurène Marx - Décembre 2022

NOTE DRAMATURGIQUE POUR L'ADAPTATION



L'Abolition des privilèges est un roman historique relativement court (280 pages) qui se divise en trois parties ; la première raconte avec fulgurance la nuit du 4 août, qui vit les députés de la jeune Assemblée Nationale rédiger puis voter un décret abolissant les privilèges de la Noblesse, du Clergé, puis des Provinces. Le style est vif, le récit édifiant. On assiste à une accélération de l'Histoire. La deuxième partie - intitulée « avant la nuit » - nous ramène 15 ans en arrière, et relate de 1774 à 1789 la suite de constats politiques et d'évènements qui permirent l'effondrement de l'Ancien Régime : réformes avortées des gouvernements successifs, famines à répétitions, aspirations libérales de jeunes nobles, un zeste de complot... L'auteur nous fait comprendre que tout convergerait à un bouleversement, mais également que ce dernier aurait pu être de toute autre nature. C'est une formidable leçon d'Histoire.

Enfin, la dernière partie est une leçon de politique. Elle nous conte les jours, semaines et mois suivant la nuit du 4 août. Car ce n'est pas parce que le décret est voté qu'il est signé par le roi. Et encore moins mis en application dans l'ensemble du royaume. Le contexte est toujours plus fort que les textes eux-mêmes.

En réduisant ce texte de 280 pages à un spectacle d'1h15 (50mn pour sa version scolaire), il s'agira avant tout de faire transparaître ce qui constitue les leçons du roman sus-mentionnées, et ceci à travers un nombre restreint de personnes : Les députés Duquesnoy, Delaville, Noailles, le Chapelier, de Kerangal et le jeune Talleyrand.

La rapidité de l'élocution du narrateur sera de mise. Si *Je m'en vais mais l'État demeure* était un marathon, il faut concevoir *L'Abolition des privilèges* comme un sprint. C'est par ce moyen formel qu'on donnera le sentiment que l'Histoire s'est soudainement accélérée.



NOTE RELATIVE À LA MISE EN SCÈNE



Avec *L'abolition des privilèges*, nous proposerons un spectacle adaptable, qui pourra se jouer en boîte noire, comme en décentralisation dans une salle des fêtes, ou même en plein air. Où qu'il soit, on proposera au spectateur de croire qu'il assiste à l'Histoire en marche ; à la nuit du 4 août. Maxime Pambet sera le narrateur du spectacle, autant que son acteur, incarnant pour un discours ou une courte apostrophe, les différents députés des trois ordres. Quant à l'espace scénique, il représentera la salle des « États Généraux » - devenus depuis un mois « l'Assemblée Nationale ». Les spectateurs et spectatrices entreront dans la salle et viendront s'asseoir dans un espace quadrifrontal comme celui dans lequel évoluaient les députés de 1789. Ils ne sauront pas (néanmoins pas encore) que selon la tribune qu'ils choisiront, ils seront placés du côté du Tiers-État, de la Noblesse, ou du Clergé. Néanmoins la scénographie devra donner une certaine idée de la pompe majestueuse qui était celle de l'Hôtel des Menus plaisirs, à Versailles, où les députés entamèrent ce qui fut ensuite appelée « la Révolution Française ».

Notons aussi que la salle des Menus plaisirs était - avant d'accueillir les États Généraux - un grand entrepôt de décor pour les fêtes royales au autres opéras de l'Opéra Royal. Nous tiendrons donc là où nous jouerons, à ne pas camoufler ce qui appartiendra de « théâtral » à la salle de spectacle qui nous accueillera. Sur les gradins, des places resteront vides, car elles seront ensuite utilisées par l'acteur-narrateur quand il aura à incarner - ici, un député de l'un des trois ordres - ou là, le président de l'Assemblée Nationale. Le code de jeu élaboré dans mes dernières mise-en-scène sera ainsi préservé : le dynamisme et le plaisir du spectateur sera la priorité. La virtuosité de l'acteur incarnant tour à tour une dizaine de personnages en étant le moyen.

Je veux néanmoins faire remarquer une différence avec ma création précédente. Dans *Je m'en vais mais l'État demeure*, je cherchais à raconter ce qui me semblait « vrai » politiquement - au risque de passer pour pessimiste. C'est pourquoi je veux en adaptant ce roman historique à la scène mettre en relief ce qui me semble « beau ». Il s'agit aussi de créer un spectacle léger et pleinement adaptable aux lieux qui l'accueilleront : boîte noire, salle « de classe » ou « des fêtes », festivals de théâtre en plein air...

SUITE



Tout doit donc être au service d'un spectacle que nous jouerons le plus - et le plus longtemps - possible. Un spectacle d'un étrange optimisme. Car si je crois que nous avons besoin d'une nouvelle nuit du 4 août - rebattant les conditions d'accès à l'impôt - il est néanmoins impossible de croire que bientôt, une nuit à l'ONU, toutes les puissances mondiales remettront en cause leur utilisation des énergies fossiles, et leur croissance démographique. Ainsi, les conditions d'un renversement historique - qui réenchanterait l'avenir de l'Humanité, est encore impossible. C'est tout le paradoxe de ce spectacle qui feindra de croire à son terme qu'un jour il sera lui aussi « un spectacle d'Ancien Régime - et qu'il ne s'en plaindra pas ».

BIOGRAPHIES



HUGUES DUCHÊNE – Auteur, metteur en scène

Hugues Duchêne est né en 1991, à Lyon. Très tôt, il développe un curieux penchant pour la politique française. Réalisant plus tard qu'il est difficile de concilier Sciences Po et le Conservatoire, il se tourne paresseusement vers des études d'art dramatique. Puis une école nationale, mais située à Lille. Puis la Comédie-Française, mais à l'Académie. En d'autres termes, il a joué des rôles de page et de servant, mais en utilisant l'argument du "Français" pour draguer les filles. En toute logique, quelques années plus tard, il s'évertue à vider les salles en proposant d'étranges "fresques de théâtre-documentaire". La dernière, qui porte sur les années Macron, dure six heures. Certains prétendent l'avoir vue en entier.

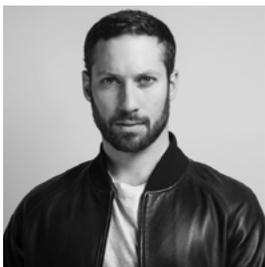


BERTRAND GUILLOT – Auteur



Citoyen concerné, romancier sémillant, Bertrand Guillot est né en 1974 et vit à Paris. Il est l'auteur de *Hors jeu* (Le Dilettante) puis, aux Éditions Rue Fromentin, de *B.A.-BA : la vie sans savoir lire*, *Le Métro est un sport collectif* et *Sous les couvertures*. Il est également cofondateur du prix littéraire de la Page 111.

MAXIME PAMBET – Comédien



« A noir, E blanc, I rouge ! »... Mais qui est cet homme éructant à la terrasse d'un bar-tabac du 19^{ème} arrondissement ? Approchons-nous avec méfiance. Nom : Pambet, prénom : Maxime. Si ce pétulant intermittent, originaire du Puy-en-Velay, cite volontiers Rimbaud après sa deuxième pinte, c'est qu'avant d'intégrer l'École Nationale Supérieure des Arts et Technique du Théâtre, il a fait hypokhâgne, lui.

SUITE



LA COMPAGNIE LE ROYAL VELOURS

Depuis 2017, la compagnie du Royal Velours, basée à Lille, crée des spectacles de théâtre obtenant un vif succès. Celle-ci a été fondée par Hugues Duchêne (formé à l'Ecole du Nord), qui en est toujours le directeur artistique, et metteur-en-scène. Ainsi, la dernière production en date du Royal Velours (*Je m'en vais mais l'État demeure*) s'est jouée dans plus de vingt théâtres en France pour plus de cent représentations. Hugues Duchêne est également membre du Pole Européen de Création des Scènes Nationales de Valenciennes et Amiens.

En dehors de ses spectacles, la compagnie œuvre aussi sur le territoire par de l'action culturelle : intervention dans des lycées (Lille 2018-2020, Valenciennes 2023) ou université (Polytechnique Hauts-de-France, 2022) en dispensant des cours en rapport avec son domaine de spécialité : Prise de parole en public, ateliers d'écritures, et leçon de théâtre dont l'expertise est maintenant reconnue : Hugues Duchêne a notamment été jury du prix Mirabeau (Sciences Po) 2023.



-